

les relations qu'on peut établir entre l'attentat de 1962 et ceux de notre présent le plus immédiat. Difficulté d'assurer la sécurité des dirigeants, surtout quand ils refusent, comme De Gaulle, les dispositifs trop lourds (chapitre VIII). Graves entorses – inévitables ? – aux principes démocratiques en matière de libertés publiques pour faire face à la menace terroriste (chapitre X sur la justice d'exception). Enfin et surtout, poids du fanatisme religieux dans les motivations des assassins. Ce n'est en effet pas le moindre apport du livre que de décrire en détail cet aspect des choses, en général passé sous silence ou minimisé. L'anticommunisme, l'antisémitisme et l'antimaçonnisme inspiraient nombre des conjurés, mais plus encore compta le rejet viscéral des musulmans et de l'Islam, en lien direct avec leur conception intégriste du catholicisme, totalement étrangère à l'*aggiornamento* alors en cours avec le concile de Vatican II. Bastien-Thiry insista personnellement pour baptiser l'attentat du Petit-Clamart « opération Charlotte Corday », inscrivant ainsi son acte dans une filiation contre-révolutionnaire et, plus largement, revendiquant le droit au tyrannicide. On sait qu'il échoua mais il assumait haut et fort son acte, fasciné par le martyr qui l'attendait au bout du chemin. Durant son procès qui eut lieu au Fort-Neuf de Vincennes, du 28 janvier au 4 mars 1963, loin d'émettre rétrospectivement le moindre doute sur son action, il qualifia au contraire devant ses juges le chef de l'État d'Antéchrist, pire qu'Hitler osa-t-il affirmer, et se compara lui-même à Carl von Stauffenberg qui, le 20 juillet 1944, avait tenté d'assassiner le Führer.

J.-N. Jeanneney conclut son ouvrage sur la place surprenante que l'événement a gardé dans la mémoire collective. Elle se lit notamment dans la persistance du soupçon qui pèse (à tort) sur Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, d'avoir joué double jeu en soutenant De Gaulle officiellement tout en informant secrètement l'OAS – l'accusation fut portée directement par l'un des avocats des accusés, Jacques Isorni, ancien député du CNIP comme le jeune ministre, mais ayant suivi un chemin radicalement différent depuis 1961 dans l'affaire algérienne. On la retrouve aussi dans les passions non éteintes de la guerre d'Algérie. La SERP, société créée par Jean-Marie Le Pen en 1963, édita un microsillon 33 tours sur le procès de Bastien-Thiry, reproduisant quelques extraits de sa déclaration – déraisonnable, comme on l'a vu – du 2 février. Aujourd'hui, deux membres du commando vivent encore : Louis de Condé, ancien étudiant nationaliste, est membre du Front national ; Lajos Marton, l'un des trois Hongrois du groupe, a été promu en 2011 général de la Garde nationale dans son pays d'origine. Signalons enfin que Thibaut de La Tocnaye, fils du numéro deux du commando du Petit-Clamart, né en Algérie en 1958, est conseiller municipal frontiste à Cavaillon.

Au total, on l'aura compris, la lecture de l'ouvrage de Jean-Noël Jeanneney est un excellent moyen de mieux connaître un des épisodes les plus emblématiques de l'histoire de l'OAS en métropole tout en permettant de réfléchir sur le fanatisme en politique. Un sujet plus que jamais d'actualité.

Gilles RICHARD

Bruno Prati, *La Fonte ardennaise et ses marchés. Histoire d'une PME familiale dans un secteur en déclin (1926-1999)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Les Cahiers de la MSHE Ledoux », série « Dynamiques territoriales », 2016, 582 p.

Consacrer ce gros livre à l'histoire d'une petite entreprise, qui plus est une fondrière dans un village des Ardennes, constituait un défi, que l'auteur, un ancien cadre de la société, a relevé avec succès, sur la base d'une introduction et d'une bibliographie

solides. Encore faut-il faire partager l'intérêt d'un tel sujet ! Or l'auteur de ces lignes a fait jadis visiter des fonderies à ses élèves du Secondaire, chez Renault-Billancourt, aux Forges de Syam (Doubs) ou à La Verpillière (Isère), et des usines sidérurgiques : ce fut la fascination pour le travail du métal en fusion, car on revient à Héphaïstos ou Vulcain... Il faut comprendre l'engagement intellectuel de B. Pati dans cette aventure historique, d'autant plus qu'il a mobilisé archives et presse professionnelle au service d'un texte bien structuré et limpide, y compris quand il s'appesantit sur des mutations techniques. Un seul regret, que l'auteur n'ait pas structuré, en fin de chaque partie et du livre, une synthèse des facteurs de survie de la Fonderie ardennaise face aux changements techniques et commerciaux et à la compétition, départementale ou nationale, alors même qu'elle existe encore [<http://www.la-fonte-ardennaise.com>] : de quinze salariés en 1927, elle est passée à un millier aujourd'hui. Les leçons de l'Histoire ne sont pas tirées avec assez de force quant à la différenciation concurrentielle et aux avantages comparatifs ; il faut donc puiser partout pour nourrir une telle synthèse.

Au-delà des péripéties sur la famille de dirigeants, la main-d'œuvre, l'interprofession, etc. ou des changements techniques, c'est bien l'enjeu-clé : comment la TPE créée en 1926 a-t-elle rejoint notre siècle et traversé quatre générations ? Cette histoire économique est donc originale car elle ne traite pas d'une grande entreprise, comme d'habitude. On suit les batailles décennales pour accompagner le changement des méthodes de production dans cet atelier de seconde fusion (grâce au fameux cubilot), les mutations des débouchés. Il faut rassembler l'argent nécessaire à la modernisation, par le biais de l'autofinancement, des banques, parfois critiquées, souvent, en fait, engagées positivement, et enfin des institutions parapubliques (société de développement régional Champex, fonds de modernisation) qui, dans les années 1960-1980, tentent de sauver des branches d'activité menacées par les bonds technologiques, une gestion aléatoire et, surtout, la concurrence européenne. On est ici dans les coulisses ou l'arrière-front de la grande économie, parmi les soutiers des systèmes productifs amont-aval – « un acteur invisible par sa taille » –, et c'en est d'autant plus stimulant.

Ce qui ressort d'essentiel est bien un engagement à la fois passionné et conceptuel des dirigeants familiaux (dont certains désormais ingénieurs diplômés) et de leurs adjoints (peu diplômés, montés de la base) dans un effort d'adaptation récurrent pour améliorer la productivité et la qualité et satisfaire aux demandes variables des clients donneurs d'ordres à leur fournisseur de pièces en fonte moulée (notamment l'artillerie, la construction électrique, puis l'automobile, etc.). La Fonte ardennaise aura collé aux inflexions techniques, en saisissant par exemple sans tarder le rôle-clé d'une machine star, la *Disamatic* ; ou en veillant sans cesse à une recomposition des ateliers au nom d'une certaine rationalisation, bien que le travail y soit resté proche d'un relatif artisanat grâce à des mouleurs qualifiés et impliqués – malgré quelques tensions sociales de temps à autre.

Cet ouvrage permet aussi de préciser les tendances de l'évolution de la branche de la fonderie de deuxième fusion sur trois quarts de siècle : de 71 fondeurs ardennais de 1887, elle culmine à 123 en 1926, précisément quand Émile Cossardeaux monte sa TPE tant la conjoncture lui paraît favorable (débouchés renouvelés, avec les appareils ménagers, les équipements électriques et ferroviaires, les matériels agricoles ; reprise de la croissance). De grosses maisons du Sedanais (Arthur Martin, Porcher, Faute) sont intégrées verticalement, mais nombre d'entreprises ont besoin de ces fournisseurs microscopiques car ils peuvent aisément suivre les fluctuations de la demande, comprimer leurs coûts (puisqu'ils sont mis en concurrence), faire varier leurs effectifs. Cossardeaux s'extrait donc des quelques centaines de mouleurs de sa contrée et prend le risque d'investir dans sa propre TPE, avant de s'associer

dès 1927 avec Émile Grosdidier, époux de sa belle-sœur doté de liquidités. Comment ont-ils survécu dans les années 1930-1940 ? Insertion dans une entente sur les prix, compression des coûts, préservation de la culture technique des mouleurs qualifiés, efforts pour améliorer l'efficacité, dynamisme dans le démarchage commercial hors du département, d'où l'élargissement des débouchés (avec les boîtes de protection en fonte des dérivations et raccords pour les circuits électriques, notamment ; fûts pour carburants pendant l'Occupation). Bref, les dirigeants cumulent les savoir-faire avec esprit d'ouverture et compréhension des marchés, ce qui constitue un avantage comparatif durant la première étape de cette histoire.

La deuxième est marquée d'abord par un effort de diversification verticale éphémère vers une société de fabrication de matériels électriques, Électrofonte ; mais les causes de la compétitivité (face à une centaine de concurrents et aux grosses sociétés intégrées) sont ailleurs : accentuation de la politique de démarchage commercial, en région parisienne ou ailleurs, installation d'un second cubilot en 1950, investissements en matériel – chiffre d'affaires et effectifs doublent ainsi en une demi-douzaine d'années au tournant des années 1950. La Fonte ardennaise est prête alors pour s'insérer dans la révolution de la fonderie qui défie les 720 fonderies françaises (en 1954, avec 426 000 tonnes de fonte), sous l'égide du Syndicat général de la fonderie française. La chance est l'arrivée de Martial Grosdidier, car ce diplômé des Arts et métiers de Châlons est précisément apte à comprendre les enjeux ; aux deux cubilots s'ajoutent les premières machines à mouler automatiques, des carrousels mécaniques, etc. Classée au vingtième rang dans les Ardennes et au centième en France par le nombre de salariés dans les années 1960, la PME aura changé de dimension en quinze ans et pu répondre à l'élan conjoncturel.

Elle peut surtout résister à la crise systémique qui frappe la fonderie française à partir du milieu des années 1960. À la concurrence s'ajoutent en effet des mutations techniques considérables, que les pouvoirs publics cherchent à faciliter par des financements ciblés. Or La Fonte ardennaise réagit vite et fortement (à son échelle) à ces défis : elle est la treizième société à acheter la *Disamatic* (en 1969, avant une seconde en 1973) et intensifie ses investissements afin de répondre aux sautes des commandes et lutter contre les retards de livraison. On sait maintenant que les PME qui ont traversé ces décennies de restructurations dans les années 1960-1980 sont celles qui ont voulu et pu parier sur une innovation soutenue : les mentalités de la famille n'ont pas été conservatrices ou ankylosées. L'auteur scrute parfaitement tous ces changements, à coups de tableaux sur l'investissement, le financement et l'équipement. La différenciation s'affirme en résultat ; cela permet à La Fonte ardennaise, entre 1974 et 1985, d'acheter des PME voisines en difficulté, de récupérer leurs ateliers, d'atteindre 359 salariés en 1976, 33 000 tonnes en 1989 (3,6 % du total français, au lieu de 1,49 % en 1982). Quand la Grande Crise impose des restructurations capitalistiques intenses, les groupes constitués dans la fonderie ne tiennent pas la route (Valfond, CF2M-Fumel, etc.). Il faut des PME innovantes et agiles – mais le mot, devenu à la mode, n'est pas utilisé –, d'où un nouvel élan d'investissements dans les années 1990 (machines-outils à commande numérique, nouvelle *Disamatic*, etc.). Le livre peut ainsi s'achever par un bilan positif, au terme de tant de combats : la société a tenu bon, résisté au « syndrome de l'échec » – désormais bien étudié par les historiens de l'économie – et elle peut partir à la conquête de débouchés sur un marché européen unifié et élargi, même si la fonderie des pays d'Europe centrale s'impose souvent grâce à ses bas coûts salariaux.

On l'aura compris : il faut quelque foi pour lire cet ouvrage, mais l'aventure entrepreneuriale et innovatrice est nourrie des initiatives de ces PME qui constituent le socle de la prospérité allemande (« le modèle rhénan ») et dont certaines régions et branches d'activité ont profité au travers des mutations techniques et industrielles.

Cette histoire constitue un bon cas d'étude, probant et clair, même si on est loin des sagas des grands « capitaines d'industrie » devenus célèbres – mais parfois inaptes à survivre au « syndrome des trois générations ».

Hubert BONIN

Séverine Pacteau-de-Luze, *Alfred de Luze, négociant en vins à Bordeaux (1797-1830) à travers sa correspondance privée*, Bordeaux, « Confluences », 2016, 132 p.

À l'heure où l'on ne parle que de jeunes pousses, de *high tech* ou de l'Aquitaine de la troisième révolution industrielle, évoquer un grand bourgeois négociant et cultivateur de vin du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle peut paraître saugrenu... Mais tout(e) pionnier(-ère) d'aujourd'hui peut aspirer à rejoindre les sommets dans un quart de siècle et à devenir lui/elle aussi un symbole de la puissance financière et sociale dans les beaux quartiers. De plus, l'aventure d'Alfred de Luze est marquée par deux échecs et à chaque fois il a relancé sa maison à coup d'esprit d'entreprise. Ce n'est donc pas ici l'histoire de plus d'un grand protestant girondin que relate l'historienne de Sciences Po Bordeaux, spécialiste des « parpaillots » bordelais, mais un modèle de bataille d'ascension économique et sociale, grâce à un millier de lettres conservées et dont quelques dizaines sont commentées – surtout celles entre Alfred, de Bordeaux, son fils William et sa bru, établis en Suisse – et mobilisées au service d'une excellente reconstitution historique, pas trop longue donc loin d'une savante et pesante érudition.

Certes, il n'est pas parti de rien. En effet, sa famille, qui avait fui la France au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, avait fait souche en Suisse et prospéré dans le commerce des tissus de coton (indiennes). Mais elle avait rencontré des déboires économiques et familiaux, avec le divorce des parents d'Alfred ; pourtant, elle a gardé un patrimoine précieux, un réseau de relations dans les maisons et familles protestantes européennes. Les fils font leur apprentissage à Paris, Londres, Le Havre, New York. Les trois frères font carrière respectivement à New York, Marseille et Bordeaux. Là, Alfred reçoit pour mission de son oncle maternel de relancer une maison de négoce au nom des Bethmann, de Francfort, qui s'était affaïssée depuis les années 1790.

L'auteure analyse avec pertinence l'environnement girondin, à la fois difficile et stimulant, car il faut reconstruire le capitalisme, les réseaux d'affaires, les fonds propres et circulants, avec des replis et des récessions et donc des pertes, mais avec un mouvement durable – comme l'a déjà montré une douzaine d'ouvrages. En fait, Bordeaux s'enrichit des initiatives des communautés britannique, suisse ou germanique, qui, parfois, bénéficient des liens de sociabilité procurés par l'insertion dans la communauté protestante. L'A. va même jusqu'à employer le mot « incubation », tout comme aujourd'hui on parle des « incubateurs » de nouvelles technologies et d'initiatives ; et, de même, il faut vaincre les forces d'inertie. Aussi Alfred rompt-il avec le représentant Bethmann, trop mou, pour fonder sa propre maison en 1824, De Luze & Dumas, associant deux jeunes gens de moins de trente ans : c'est une « jeune pousse » ! Et, comme pour nombre des initiatives actuelles, c'est l'échec financier, dès 1835-1836, qui explique un endettement durable.

De Luze entreprend alors un troisième démarrage, avec sa propre maison de négoce, en 1838 à 41 ans. Plus mûr, introduit dans la bonne société grâce à son mariage avec Georgina Johnston, fille d'un grand négociant de la place, donc bénéficiant